



AULNAY-SOUS-BOIS

Le 14 janvier 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En exécution des articles L 2121-9 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire d'Aulnay-Sous-Bois a l'honneur d'informer les habitants qu'un Conseil Municipal se réunira en session ORDINAIRE le **MERCREDI 21 JANVIER 2015 à 20H00** AU LIEU HABITUEL DE SES SEANCES, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A L'HOTEL DE VILLE.



Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-Sous-Bois
Conseiller Régional d'Ile-de-France

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2015

Présentation des décisions N° 249 à 284 – 286 à 295 – 297 à 298 – 301 à 305 et 307 inclus.

INTERCOMMUNALITE ET GRANDS PROJETS :

- Grand Paris – Désignation du représentant de la ville d'Aulnay-Sous-Bois au sein de l'Association des Collectivités du Grand Roissy (A.C.G.R.).
- Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine de France – Désignation des représentants du conseil municipal aux commissions territoriales.

ESPACE PUBLIC ET EAU – PROPRETE URBAINE :

- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et du rapport sur l'activité du service public de l'assainissement de l'année 2013.
- Signature d'une convention tripartite d'accompagnement au changement entre Aulnay-Sous-Bois, ECOFOLIO et le SYCTOM.

ENERGIES :

- Demande d'abonnement au service de production et de distribution publique d'énergie calorifique dans le cadre de la délégation du service public pour le groupe scolaire Ambourget – Validation de l'avenant n° 3.
- Adhésion au groupement de commandes du SIGEIF pour l'achat de gaz – Signature de l'acte constitutif.
- Adhésion au groupement de commandes du SIPPAREC pour l'achat d'électricité – Signature de l'acte constitutif.

RECENSEMENT DE LA POPULATION :

- Rémunération des agents recenseurs.

SANTE – GERONTOLOGIE – HANDICAP :

- Convention entre les infirmiers libéraux ou les pédicures podologues et le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).
- Extension de 15 lits du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) en faveur des personnes âgées.

COMPTABILITE COMMUNALE :

- Budget principal ville et budget annexe de l'assainissement 2015 – Délibération autorisant l'ordonnateur à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2014

PERSONNEL COMMUNAL :

- Fixation des taux horaires permettant de rémunérer des agents non titulaires intervenant sur les temps d'activités périscolaires.
- Mise à jour du tableau des effectifs année 2015 – Suppressions de postes.